

Apatura ilia (Denis & Schiffermüller, 1775)

le Petit Mars changeant

Statut

RE

CR

EN

VU

NT

Bourgogne
Franche-Comté

LC

DD

NA

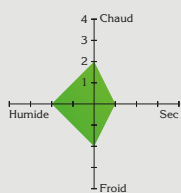
NE

Europe – LC
France – LC

Difficulté de détermination



Diagramme écologique



Claude VIGNOT



Mâles, forme *clytie* à gauche, forme nominative blanche à droite (Côte-d'Or, 2005).

Écologie et biologie

Le Petit Mars changeant est une espèce mésophile à mésohygrophile des milieux boisés, assez ouverts, présentant une végétation arbustive ensoleillée : lisières, coupes de régénération et chemins attenants, bords de cours d'eau et d'étangs, bois des plateaux calcaires et friches associées. Il arrive souvent que des individus adultes erratiques soient également observés le long des haies, jusque dans les jardins et même en pleine ville.

Les imagos femelles sont peu actifs et rarement visibles. Les mâles descendent se désaltérer sur les flaques boueuses des sentiers, les plages envahies des rivières, les talus des gravières, et sont très attirés par les sources ammoniaquées (sueur, déjections animales, cadavres des petits mammifères et de mollusques, humeurs d'insectes écrasés...). Ils peuvent alors se rassembler en nombre sur quelques mètres, toujours en plein soleil.

Dérangés, ils se réfugient à trois ou quatre mètres du sol, à l'extrémité d'un rameau, puis au bout de quelques minutes d'observation, redescendent en planant se poser au même endroit. Les chenilles se développent sur les Peupliers (*Populus tremula*, *P. nigra*) et les Saules (*Salix* spp.).

Description et risques de confusion

Apatura ilia présente deux formes, bien distinctes, qui cohabitent : la forme nominative blanche *ilia*, dont les macules blanches du dessus sont peu étendues et parfois enfumées ; la forme fauve jaunâtre, *clytie* Denis & Schiffermüller,

dite Mars orangé, dont les taches bien marquées varient de l'ocre au brun-roux. Ces différences se retrouvent au revers. Comme pour le Grand Mars changeant, les mâles présentent sur le dessus de magnifiques reflets bleu-violet, variables selon l'angle d'incidence de la lumière.

La forme *clytie* domine par rapport à la forme blanche, surtout en milieu chaud.

Il existe un grand risque de confusion entre les deux Mars, surtout en vol. La bande blanche et les dessins contrastés du revers d'*Apatura iris* permettent la distinction. Posés, ailes ouvertes, les mâles sont très proches ; l'ocelle cerclé d'orange de l'espace 2 des antérieures facilite la reconnaissance d'*Apatura ilia*. La forme orangée ne présente globalement pas de difficulté de détermination, alors que la forme typique reste plus délicate à identifier si le revers des ailes n'est pas visible.

Distribution

Espèce eurasiatique, répandue en France dans la quasi-totalité des départements ; elle n'est jamais banale et toujours très localisée.

Dans nos régions, c'est une espèce planitiaire, ne dépassant pas 600 m d'altitude, évitant la partie méridionale du massif vosgien et les hauteurs du Jura en Franche-Comté et le Morvan en Bourgogne. Très dispersée dans cette dernière région, elle est encore bien visible dans les fonds de combes, sur les plateaux calcaires et en plaine de la Saône. Si *Apatura iris* et *Apatura ilia* volent souvent ensemble avec des exigences écologiques proches, *A. ilia* montre une tendance plus thermophile.

Phénologie

Espèce univoltine, paraissant habituellement de la mi-juin à la mi-juillet, mais qui se montre de plus en plus tôt (en moyenne avec quinze jours d'avance sur les éclosions des années 1980) ; quelques exemplaires observés tardivement les années chaudes, correspondent probablement (comme dans le Sud de la France) à une deuxième génération, très partielle ici.

Dates extrêmes : (17 mai 2007 ; 21 mai 2011) 26 mai – 2 août, (11 août 2003 ; 13 août 1983 ; 20 août 2011, 22 août 2003 ; 25 août 2010).

Atteintes et menaces

L'espèce est menacée par diverses atteintes portées à ses habitats. En contexte forestier, l'élimination des essences dites secondaires et l'entretien des abords de sommières par gyrobroyage peuvent compromettre le maintien de ce papillon. De façon similaire, la rectification et l'enrochement de nombreuses berges de cours d'eau éliminent les arbres nourriciers indispensables au bon développement des chenilles. D'après une partie de la bibliographie, les plantations d'essences allochtones et plus particulièrement de Peuplier du Canada pourraient impacter défavorablement les populations de ce taxon. Il semble en effet que les femelles de Mars pondent préférentiellement sur ces cultivars dont le feuillage se montre ensuite trop coriace pour que les jeunes chenilles puissent correctement s'en nourrir. Cette assertion a toutefois été réfutée dans certains ouvrages. Sous un autre angle, des études ont également démontré que les mésanges prélèvent de grandes quantités de chenilles durant leur diapause hivernale. Ce phénomène de régulation de type proie-prédateur, qui participe au fonctionnement naturel des écosystèmes, peut expliquer pour partie les fortes variations d'effectifs observées certaines années.

Orientations de gestion et mesures conservatoires

La sauvegarde et le maintien du Petit Mars changeant passent par une gestion appropriée des ripisylves et des lisières forestières. Il faut en ce sens préserver au maximum les essences autochtones et chercher à restaurer les plantations artificialisées. Le maintien de transitions douces et régulières est de plus à favoriser sur les clairières et les marges forestières, ceci au détriment des lisières tranchées qui se montrent peu accueillantes pour nombre d'espèces en raison de leur caractère exigü et peu diversifié sur un plan floristique.

Jean-François MARADAN



Mâle, forme nominative blanche (Doubs, 2010).

Claude VOINOT



Imagines de la forme *clytie* sur cadavre de taupe (Côte-d'Or, 2009).

Claude VOINOT



Mâle, forme *clytie* (Côte-d'Or, 2005).

Claude VOINOT

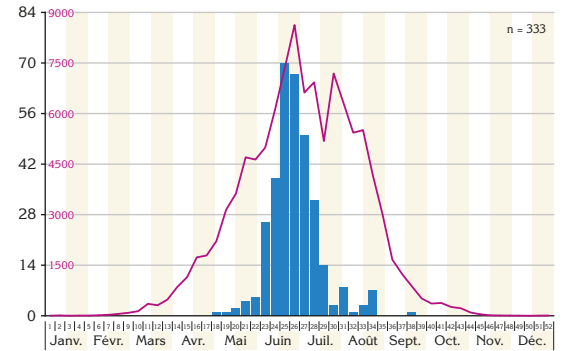


Mâle, forme nominative blanche (Côte-d'Or, 2005).

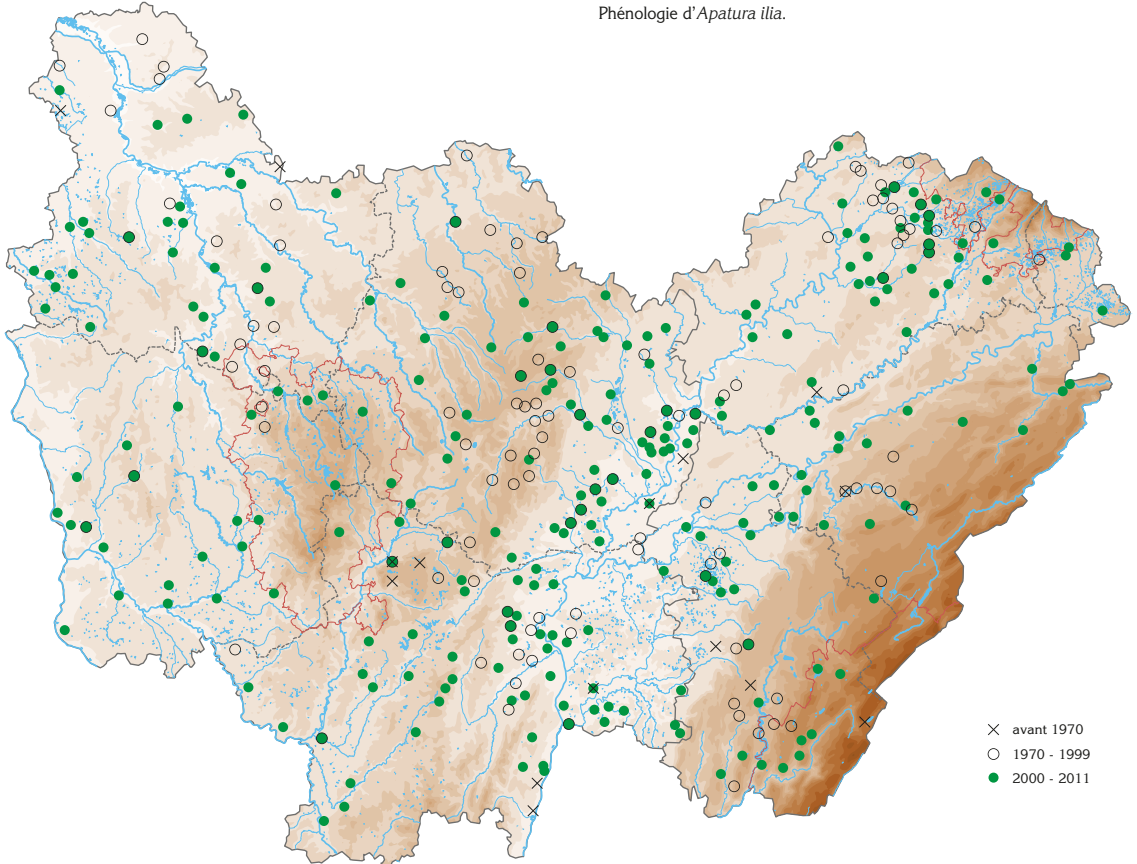
Claude VOINOT



Mâle, forme nominative blanche (Côte-d'Or, 2005).



Phénologie d'*Apatura ilia*.



Distribution d'*Apatura ilia* en Bourgogne et Franche-Comté.